https://www.touffreville27.fr/eau-assainissement/

Eau potable

Service eau potable communal transféré au SIAEPAP

Depuis le 03 02 2025, la commune de Touffreville a transféré la gestion de l'eau potable au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de l'Andelle et de ses Plateaux (SIAEPAP).

Aussi, une dernière facture par la commune va prochainement être effectuée pour la période du 01 01 au 02 02 2025.

Le SIAEPAP a confié ce service à la société VEOLIA. Une permanence mensuelle tenue par un agent Véolia afin de répondre à vos interrogations, a lieu le 1er mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, en rotation sur trois communes : Charleval, Lyons la Forêt et Romilly sur Andelle.

Voir le site : https://www.siaepap.fr/

A chaque départ de la commune (déménagement) ou arrivée (emménagement), vous devez informer la mairie de Touffreville (mairie@touffreville27.fr).

Rappel des horaires d'ouvertures : lundi et mercredi de 17h à 19h

Mme le Maire, Sophie MALHAIRE, serait heureuse de vous rencontrer, aussi n'hésitez pas à prendre rendez-vous.